



Le point trimestriel sur le

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

31 mars 2022

Introduction

Chaque trimestre, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) surveille la position de capitalisation de la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de pension à prestations déterminées de l'Ontario qui sont soumis à la capitalisation du déficit de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de surveillance utilisés par l'ARSF pour améliorer les résultats pour les bénéficiaires de régimes de pension et pour engager de manière proactive un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il peut y avoir une préoccupation concernant la sécurité des prestations de retraite.

Il devrait également être utile aux fiduciaires de régimes de retraite qui doivent respecter une norme de diligence élevée dans l'administration de leurs régimes de retraite et l'investissement des actifs du régime. La mise en place d'un cadre de gouvernance efficace, comportant une bonne compréhension des principaux risques auxquels le régime est confronté, de leur impact et des stratégies d'atténuation des risques, est essentielle pour atteindre les résultats souhaités et renforcer la capacité à résister aux tensions périodiques. Par exemple, la prise en compte de la capacité du régime à absorber les fluctuations des coûts de financement et la probabilité de verser les prestations promises dans le cadre d'un éventail de conclusions possibles pouvant résulter de la stratégie de financement et d'investissement sont des éléments importants de l'obligation de l'administrateur d'un régime en tant que fiduciaire.

Solvabilité projetée au 31 mars 2022

Bien que la plupart des régimes de retraite aient enregistré des rendements d'investissement négatifs au premier trimestre 2022, le ratio de solvabilité médian projeté au 31 mars 2022 a continué d'augmenter en raison de la hausse des taux d'actualisation de la solvabilité. Le ratio de solvabilité médian a atteint un nouveau sommet depuis le début du suivi.

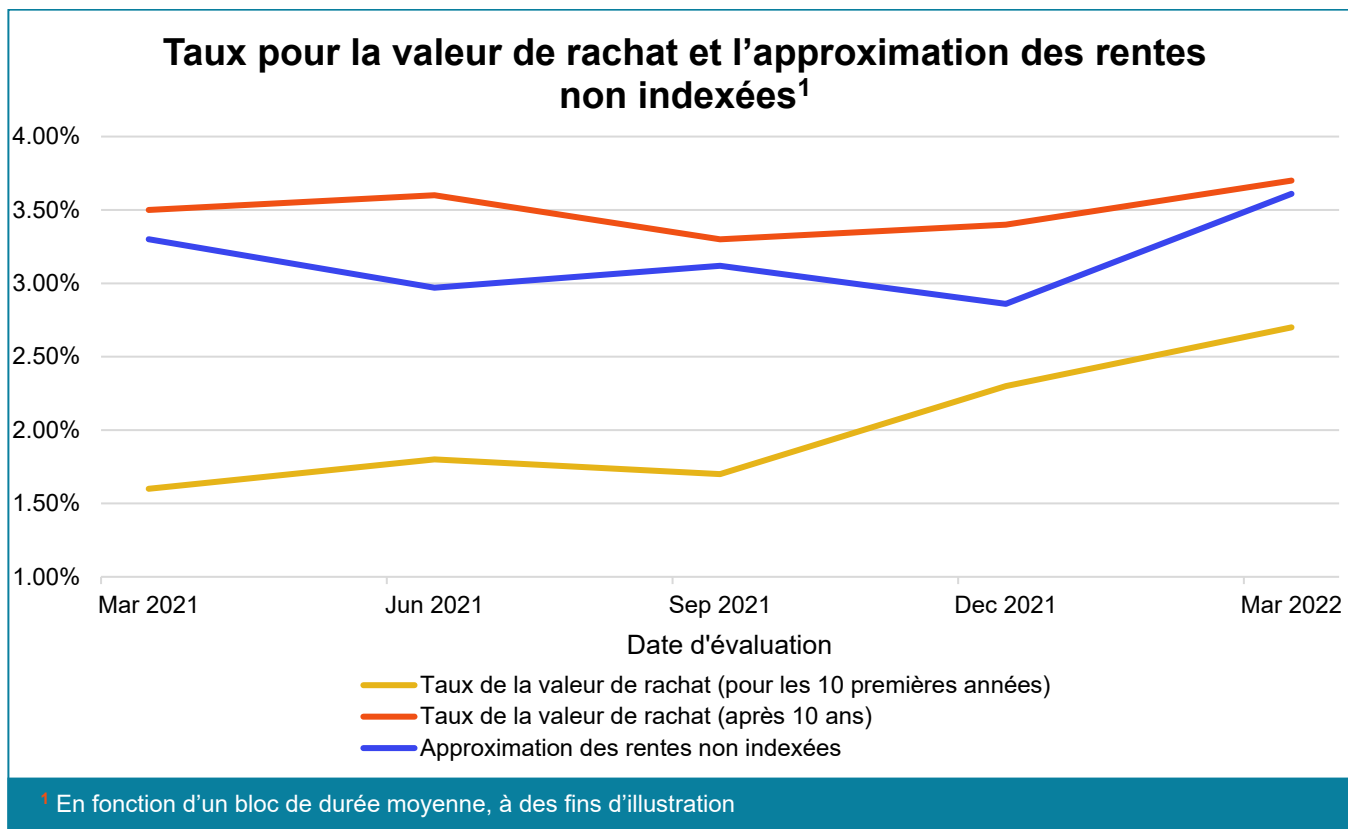
- Le ratio de solvabilité médian projeté était de 112 % au 31 mars 2022, contre 110 % au 31 décembre 2021.
- Le pourcentage des régimes de retraite qui devaient être entièrement financés sur une base de solvabilité au 31 mars 2022 était de 85 %, tandis que 2 % devaient avoir un ratio de solvabilité inférieur à 85 %.

Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte à la fois l'actif et le passif dans la gestion des risques des régimes de retraite. Que peut-on faire pour maintenir le statut de capitalisation à des niveaux sains compte tenu des nombreuses incertitudes qui existent, telles que la volatilité du marché, les risques d'inflation et de taux d'intérêt, et d'autres facteurs affectant les économies nationales et mondiales? La gestion des risques n'est pas un exercice ponctuel, mais plutôt un examen permanent des expositions potentielles aux risques nouveaux et émergents.

Solvabilité projetée au 31 mars 2022	T1 2022	T4 2021	T4 2020
Ratio de solvabilité médian	112 %	110 %	98 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	85 %	81 %	45 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	13 %	17 %	42 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	2 %	13 %

La solvabilité projetée, dans l'ensemble, s'est améliorée depuis le dernier trimestre. La hausse de 2 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 décembre 2021 est attribuable aux facteurs suivants :

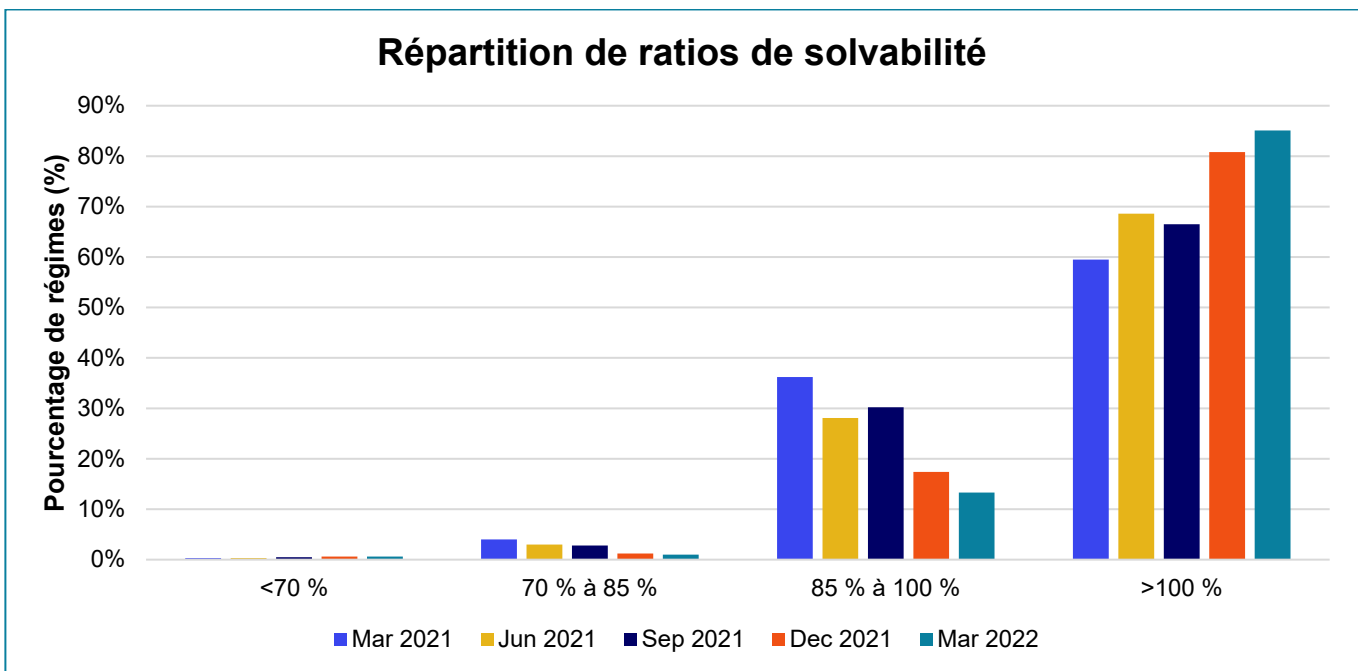
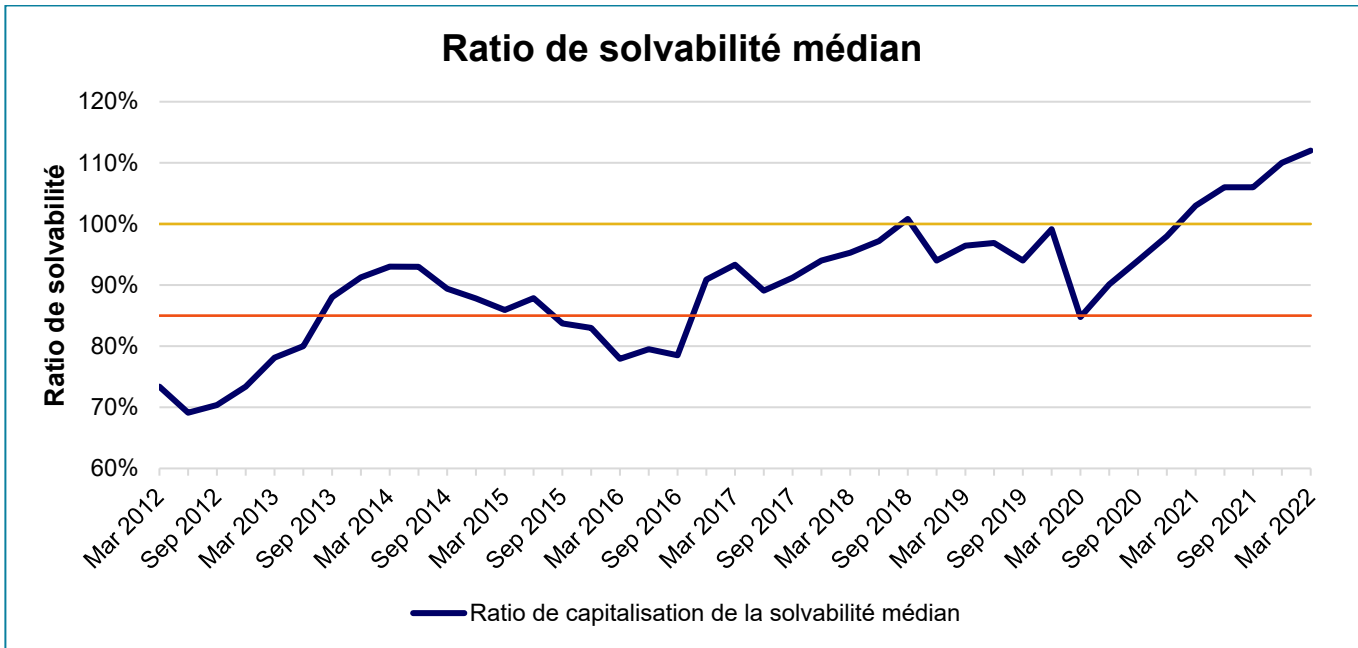
- Augmentation des taux d'actualisation de la solvabilité en raison de la hausse des rendements des obligations
 - Les taux d'actualisation de la valeur actualisée non indexée, pour les périodes sélectionnées et ultimes, ont augmenté de 40 points de base et de 30 points de base, respectivement, et le taux d'actualisation de la constitution de rentes non indexées a augmenté considérablement de 75 points de base, ce qui a entraîné une diminution du passif des régimes de retraite.
 - Cet impact favorable a plus que compensé la réduction des actifs du régime due aux rendements négatifs des placements des fonds de retraite.
- Rendement négatif des placements des caisses de retraite au T1 de 2022
 - Les estimations moyennes du rendement brut et net après dépenses du premier trimestre 2022 étaient respectivement de -5,5 % et -5,7 %.



Au cours du premier trimestre de 2022, les économies ont continué à se remettre de la pandémie de COVID-19. Au même moment, le monde a été secoué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Avec une guerre entre deux grands producteurs de matières premières, les prix mondiaux ont encore augmenté. Le Canada a atteint le pic de la cinquième vague de la pandémie et les provinces ont assoupli la plupart des restrictions en matière de santé publique. L'économie a continué à montrer des signes d'amélioration, le taux de chômage étant inférieur et le PIB dépassant les niveaux d'avant la pandémie de COVID-19. Les données de Statistique Canada montrent que le taux de chômage s'est amélioré pour atteindre 5,3 % en mars, contre 5,5 % en février et 6,5 % en janvier. Le PIB avait augmenté de 0,2 % en janvier par rapport à décembre. L'inflation est restée au-dessus de la fourchette cible de la Banque du Canada (BdC) de 1 à 3 %, avec une inflation annualisée de l'IPC de 5,7 % en février, le niveau le plus élevé depuis août 1991. En février, les prix de l'essence et des produits alimentaires au Canada ont augmenté par rapport au mois précédent de 6,9 % et de 7,4 % respectivement.

La courbe de rendement des obligations de référence du gouvernement du Canada (GdC) a continué de s'aplatir et, à la fin du trimestre, l'écart entre les rendements des obligations à 10 et à 2 ans est tombé à 13 points de base (pb), contre 47 pb au trimestre précédent. Les rendements des obligations du gouvernement du Canada ont augmenté de manière significative et sont maintenant au-dessus des niveaux pré-pandémiques. Reflétant ces mouvements, l'indice obligataire universel FTSE Canada a chuté de 7 % au cours du trimestre. Les actions ont affiché des rendements mitigés, l'indice composé S&P/TSX, riche en ressources, ayant progressé de 3,8 % au cours du trimestre, contrairement à l'indice mondial MSCI qui a reculé de 6,2 % au cours de la même période.

Les économies montrant des signes d'amélioration et l'inflation dépassant les objectifs dans de nombreux pays, plusieurs banques centrales ont mis fin à leurs programmes d'assouplissement quantitatif et certaines ont même commencé à les resserrer. La Banque du Canada et la Réserve fédérale ont toutes deux relevé leurs taux de 25 points de base au cours du trimestre. En outre, les banques centrales canadienne et américaine ont signalé leur intention de commencer à réduire leurs importants bilans.



Méthodologie et hypothèses

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés par chaque régime (actif et passif) ont été projetés jusqu'au 31 mars 2022 sur la base des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tous les excédents de financement disponibles et le solde créditeur de l'année précédente pour les exonérations de cotisations, sous réserve de toute restriction imposée par la loi.
 - Les promoteurs verseraient des cotisations normales et des paiements spéciaux, s'il y a lieu, au niveau minimum imposé par la loi.
 - On a supposé que les décaissements étaient égaux aux montants des pensions payables aux membres retraités, tels qu'ils sont indiqués dans le dernier rapport d'évaluation déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été directement reflétés dans les décaissements, mais indirectement par l'entremise des revenus de placement nets, après dépenses.
 - Le passif projeté a été calculé en fonction de la Norme de pratique concernant la détermination des valeurs actualisées des rentes de l'Institut canadien des actuaires et des directives de l'ICA pour l'achat de rentes applicables à la date de projection.
2. Les taux de rendement nets réels de chaque régime sont calculés sur la base des renseignements contenus dans le dernier Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). Lorsque les rendements ont dû être estimés, cela a été fait en utilisant l'allocation d'actifs du SRP en combinaison avec les rendements des indices boursiers, compensés par des frais trimestriels de 25 points de base.

Le tableau suivant résume la répartition moyenne de l'actif du régime du SRP par grande catégorie d'actif, selon le plus récent SRP déposé :

Argent	Actions canadiennes	Actions étrangères	Revenu fixe ²	Secteur immobilier	Divers
2,0 %	21,0 %	21,5 %	49,0 %	5,3 %	1,2 %

² Présumé être composé de 50 % d'obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et de 50 % d'obligations de l'indice obligataire à long terme FTSE TMX.

Les rendements des indices de marché des principales classes d'actifs ont été les suivants :

	Indice de rendement net total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire universel FTSE TMX	Indice obligataire à long terme FTSE TMX	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T1 2022	3,8 %	-6,2 %	-7,0 %	-11,7 %	-6,2 %
T4 2021	6,5 %	7,5 %	1,5 %	4,8 %	11,6 %
T3 2021	0,2 %	2,3 %	-0,5 %	-1,6 %	1,5 %
T2 2021	8,5 %	6,2 %	1,7 %	3,7 %	9,2 %